



# Oiseaux et Lignes électriques

Edito n° 2 mars 2006

## Sommaire

	2
Dossier formation	2
Pour rejoindre le CNA	3
	2
Les vautours moine et fauve	2
Limitons l'impact	
des lignes électriques	3
Les électrocutions	
dans les Grands Causses	3
Favoriser la reproduction	
du faucon crécerellette	3
Plateforme à balbuzard	
dans le Loiret	4
Elagage sous les lignes	4
Colloque en Roumanie	4
Formation de haut vol	4

*Deux ans après la création du Comité national avifaune, l'intérêt, pour EDF, de s'impliquer dans la protection de la faune ne faiblit pas. En effet, les préoccupations liées à la protection de notre environnement restent au cœur de nos missions de service public. De plus, le fait de travailler en étroite collaboration avec les associations de naturalistes nous aide à discerner les points sensibles à équiper, les espèces à protéger et à hiérarchiser nos actions.*

*Evidemment, les réalités économiques demeurent. Les moyens que nous pouvons y consacrer restent limités. Ils n'empêchent pas des réussites exemplaires comme l'attention portée à la protection des rapaces dans les Grands Causses, relatée dans ce numéro d'Oiseaux et lignes électriques. Plus important encore, l'action commune perdure. Nous continuerons à privilégier les actions de fond, décidées localement, en association avec nos partenaires. Notre choix est de privilégier des partenariats locaux, réalistes et inscrits dans la durée plutôt que des actions peut-être plus éclatantes mais souvent éphémères. Nous tenons à cette ligne de conduite. La transformation de l'entreprise d'établissement public en société anonyme n'y changera rien. Conforté dans ses missions, le distributeur EDF reste ancré dans les territoires et toujours soucieux de son environnement. Le travail commun avec les associations locales se poursuivra. Pour le bien de nos amis ailés.*

Richard Lejeune - EDF

# Le CNA

## Dossier formation

### Une formation commune pour améliorer les bonnes pratiques !

A l'initiative et sur validation du Comité national avifaune, une formation de sensibilisation portant sur la problématique « Avifaune et lignes électriques », et destinée aux agents EDF et RTE, a été élaborée. Une première session en région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est tenue le 26 mai 2005 à Avignon (Vaucluse).

### Comment cela se passe ?

Cette formation, dispensée par un naturaliste, est prévue pour douze participants (si possible six techniciens d'EDF et six de RTE). Elle se déroule sur une journée : la matinée (de 9 h à 12 h 30) est consacrée à une formation théorique en salle. Un CD-Rom « Journée

de sensibilisation avifaune et lignes électriques » sert de support à cette première session. L'après-midi, les connaissances acquises sur le terrain sont mises en pratique à travers la visite d'un ou deux site(s) illustrant les problématiques de collision et d'électrocution ainsi que les techniques d'équipement des lignes électriques. Pour répondre aux attentes des techniciens d'EDF et de RTE, un site « Haute tension » et un autre « Moyenne tension » peuvent être choisis. Les sites doivent toutefois être faciles d'accès et proches du lieu de formation.

### Ce qu'il faut prévoir...

- Matériel requis : un ordinateur équipé du logiciel PowerPoint et un vidéo-projecteur.
- Restauration : prévoir un restaurant ou un traiteur ou réserver la cantine du centre. Les frais de bouche sont à la charge d'EDF et RTE.
- Coût de la session limité à : 1 000 euros par demi-journée ou 1 500 euros par journée.

Si vous êtes intéressés pour organiser une session de formation de ce type sur votre territoire ou simplement y participer, contactez l'un des quatre membres du CNA cités ci-après.

## Pour joindre le CNA

Le CNA s'est donné comme mission d'aider à résoudre les problèmes ou conflits qui peuvent survenir. N'hésitez pas à contacter ses représentants :

- **Etienne Serres, RTE** - tél 01 41 02 25 87  
Immeuble Ampère, 34-40 rue Henri Regnault, 92068 Paris La Défense cedex 48
- **Philippe Feron, EDF** - tél 01 56 65 15 81  
20 place de la Défense, 92050 Paris La Défense Cedex
- **Karine Bernard, FNE** - tél 04 72 77 19 84  
CORA Région, 32 rue Ste Hélène, 69000 Lyon
- **Benjamin Kabouche, LPO** - tél 04 94 12 79 52  
Rond-Point Beauregard, 83400 Hyères

contacts

# Dossier Vautours fauves et moines

Les vautours sont des rapaces dont la particularité est de consommer des cadavres d'animaux. On les appelle des oiseaux nécrophages. Voici la présentation de deux espèces spectaculaires : les vautours fauves et moines.

Le **vautour fauve** est l'un des plus grands rapaces de France, avec une envergure de 2,35 m à 2,65 m pour un poids de 7 à 11 kg. Il est caractérisé par ses couleurs

brune et crème et par son long cou, garni d'un duvet blanc et ras, qui émerge d'une collerette de plumes blanches duveteuses. En vol, il se reconnaît à sa très grande taille, à ses ailes longues, larges, arrondies à l'arrière, aux extrémités digitées et relevées vers le haut. Il niche en colonies, dans des falaises abruptes ou de grands rochers escarpés. Ce rapace se reproduit pour la

première fois à l'âge de 4 ou 5 ans et l'unique œuf est pondu entre la fin décembre et la mi-mars. Avec une envergure de 2,65 à 2,85 m et un poids de 7 à 11 kg, son comparse le **vautour moine** est un peu plus grand et plus léger que le vautour fauve. L'apparente « tonsure » qu'il a sur le dessus de la tête et sa robe foncée lui confèrent son nom. En vol, ce vautour étonne par son



Vautour fauve - photo : P. Lecuyer ©



Vautours moine et fauve - photo : P. Lecuyer ©

envergure et sa parfaite maîtrise du vol plané. Il niche dans les arbres en colonies lâches et se reproduit pour la première fois à l'âge de 4 ou 5 ans. Les parades aériennes se déroulent de janvier à mars, tout comme la construction du nid qui accueillera un unique œuf.

### **Des espèces fragiles**

Au cours des derniers siècles, le vautour fauve était largement distribué dans le paléarctique occidental. Mais le tir, l'empoisonnement et les modifications des pratiques pastorales ont entraîné le déclin de l'espèce à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle puis son extinction dans le sud des Alpes et du Massif central, réduisant la population française à un petit noyau dans les Pyrénées. Un vaste programme de réintroduction, initié par le Fonds d'Intervention pour les Rapaces et le Parc national des Cévennes, a donc été lancé dans les années 70 dans les Causses. Depuis, une colonie s'est établie qui comprend désormais plus de 140 couples. A la suite de ce succès, d'autres programmes de réintroduction ont été lancés dans l'Hérault et, plus récemment, dans le sud des Alpes. Eteint pendant environ un siècle, le vautour moine a également bénéficié d'un programme de réintroduction dans les Grands Causses, entre 1992 et 2004. Sa population compte désormais 18 couples. Un autre programme a vu le jour dans le sud des Alpes depuis 2004. Electrocutation, collision, empoisonnement et développement des activités de pleine nature constituent aujourd'hui les principales menaces qui touchent ces deux espèces de vautours. Avec 65 vautours électrocutés depuis le début des réintroductions, l'électrocutation est la cause de mortalité non-naturelle majeure. Pour plus d'informations sur les vautours, consultez le site web <http://vautours.lpo.fr> ; vous y trouverez des renseignements sur les vautours fauve et moine mais aussi sur le vautour percnoptère et le gypaète barbu. A consulter également, le site <http://verdon.lpo.fr>

## **Limitons l'impact des lignes électriques**

### **Sécurisation des supports EDF**

Depuis 1994, une convention lie la LPO à EDF Gaz de France Distribution Aveyron-Lozère pour une sécurisation de secteurs de réseau identifiés comme prioritaires,

avec pose de ponts gainés, de cièrges et de spirales. En juillet 2005, une nouvelle convention a été signée. Elle établit qu'une sécurisation doit être mise en place dans un périmètre de 800 m autour des placettes d'alimentation des vautours initiées par la LPO, soit une centaine de supports à équiper. Les 35 premiers supports ont été aménagés en 2005. Les autres le seront dès 2006. Cette convention, signée par Jean-François Terrasse pour la LPO et Robert Olive pour EDF, pérennise les actions engagées sur les causses Méjean, Noir et du Larzac. Outre les aménagements, les actions couvrent la formation des agents EDF, un élagage à proximité des lignes (planifié entre mars et octobre), des visites d'ouvrages héliportées hors des périodes préjudiciables à la quiétude des rapaces et des réunions régulières de planification et d'échanges.

• **Jacques Lajugie**, EDF Gaz de France  
Distribution Aveyron-Lozère  
tél 05 65 67 66 75

• **Bertrand Eliotout**, LPO Grands-Causses  
tél 05 65 62 61 40

Contacts

## **Les électrocutions dans les Grands Causses**

### **Un bilan encore trop lourd**

Cette année, le nombre d'électrocutions des grands rapaces en Aveyron-Lozère est encore trop important : cinq vautours fauves et un jeune vautour moine ! Seuls cinq jeunes vautours moines sont nés en liberté en 2005 en France et on ne peut que fortement déplorer l'électrocutation juste après l'envol de l'un de ces oiseaux. A noter également la découverte d'un circaète sur l'Aubrac.

### **Liste des cas d'électrocutation Grands Causses 2005 :**

#### **Vautour fauve : 5 individus**

- 29 mars - le Pinel, Millau (12)
- 1<sup>er</sup> août - Séverac-le-Château (12)
- 23 novembre - St-André-de-Vézines (12)
- Mas Nau, Millau (12)
- Mas de Bru, Millau (12)

#### **Vautour moine : 1 individu**

- 12 août - Liaucous, Mostuéjols (12)

#### **Circaète Jean-le-Blanc : 1 individu**

- 15 août - Lac de Born, Les Salces (48)

• **Bertrand Eliotout**, LPO Grands-Causses  
tél 05 65 62 61 40

Contacts

# **Les bonnes pratiques**

## **Favoriser la reproduction du faucon crécerellette**

### **RTE Sud-Est, la LPO PACA et la Chevêche s'associent**

En s'appuyant sur l'expertise de la LPO et la Chevêche, une équipe de lignards de RTE a installé six nichoirs sur deux pylônes de la ligne 225kV Enco de Botte Escaillon, au niveau de la commune de Cuges-les-Pins, le 29 mars 2005. Ces nichoirs sont destinés à accueillir des faucons crécerellettes, espèce protégée. Cet aménagement vise à favoriser la nidification de ce petit faucon dans la région. En effet, les rapaces ont l'habitude de stationner chaque printemps, sans pouvoir s'y installer, faute de site favorable. Les nichoirs sont de petites tailles et aménagés dans la partie basse du fût, ce qui permet de maîtriser le risque d'amorçage avec la ligne électrique et donc de coupure électrique. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une convention régionale ayant pour objectif de préserver la biodiversité de l'avifaune. Autrefois réparti dans l'ensemble des départements du pourtour méditerranéen, le faucon crécerellette n'est représenté aujourd'hui que par 76 couples nicheurs en France (Bouches-du-Rhône - plaine de Crau - Hérault - Aude). Grâce à l'installation de ces nichoirs, une petite colonie pourrait s'installer dans la région. Ces nids en hauteur réduisent définitivement les risques de prédation par les mammifères, ce qui pourra augmenter ainsi le taux de croissance de la population. Les efforts pour faciliter leur installation seront accompagnés par une surveillance et un suivi des oiseaux visant à préserver la tranquillité des colonies. Ils permettront d'acquérir des connaissances sur le régime alimentaire, l'utilisation des habitats, pour élaborer un mode de gestion en faveur de l'espèce sur le site de la plaine de Cuges-les-pins.

• **Gilles Foucher**, RTE sud-est  
tél 04 88 78 13 11

• **LPO PACA**, tél 04 94 12 79 52

Contacts

# Plateforme à balbuzard dans le Loiret

Dans le cadre du plan national de restauration du balbuzard pêcheur, des expertises de site sont réalisées et, parfois, des aménagements mis en place afin d'aider cette espèce à nicher. Suite à une expertise réalisée dans le Loiret chez un propriétaire privé, il a été décidé de construire une plateforme avec un nid artificiel. En l'absence d'arbre adéquat pour cette opération, il ne restait qu'une solution : planter un poteau suffisamment haut et fixer à son sommet une plateforme. Rolf Wahl, spécialiste de l'espèce, a alors contacté l'équipe locale qui possède le matériel nécessaire pour ce type d'opération. C'est ainsi que, le 15 avril 2005, une plateforme a été installée par RTE. Merci à Didier Blin et à toute l'équipe d'intervention. Il ne reste plus qu'à espérer que ce site soit rapidement occupé par l'espèce. Rappelons qu'il existe en France continentale seulement 22 couples de balbuzards pêcheurs nicheurs. Pour plus d'information sur cette espèce, voir le site web <http://balbuzard.lpo.fr>

• **Didier Blin**, RTE ouest  
[didier.blin@rte.com](mailto:didier.blin@rte.com)  
• **Rolf Wahl**, [rowahl@wanadoo.fr](mailto:rowahl@wanadoo.fr)

## Elagage sous les lignes

Le 22 janvier 2002, une convention de partenariat a été signée entre la LPO Aisne et le centre EDF-GDF Services Pays de l'Aisne. Par cet accord, EDF s'est engagée à effectuer les travaux d'élagage sous les lignes en dehors des périodes de nidification des oiseaux (soit entre le 1<sup>er</sup> septembre et la fin février). Signalons que le centre Pays de l'Aisne couvre 7 200 km de lignes aériennes, soit 2 400 km de lignes à élaguer par an. Pour sa part, la LPO Aisne s'est engagée d'une part, à apporter des conseils à EDF pour une meilleure prise en compte de la faune et de la flore et, d'autre part, à communiquer les coordonnées d'EDF à toute personne la sollicitant. Cette convention annuelle est renouvelable après accord d'EDF. Toutefois, la LPO Aisne a toute liberté de dénoncer cet accord en cas de position d'EDF incompatible avec la protection de l'environnement. La LPO Aisne et EDF Pays de l'Aisne se félicitent de ce partenariat

constructif puisqu'elles estiment que plusieurs milliers de nichées ont ainsi été sauvées. Les partenaires rappellent néanmoins que la concertation et le suivi sont les clés de la réussite de cette convention.

• **Stéphane Guenneteau**, LPO  
tél 06 81 60 51 92

## International Colloque en Roumanie

Dans le cadre de la sauvegarde de la cigogne blanche en Roumanie, la LPO apporte son expérience à l'association SOR (Société d'ornithologie roumaine) qui est le représentant de Birdlife dans ce pays. C'est dans ce cadre que nous avons participé en mars 2005 à un colloque spécifique sur les lignes électriques auquel participaient toutes les compagnies d'électricité du pays. La LPO a présenté vingt ans d'expériences françaises qui ont abouties à la constitution du CNA. Les organisateurs ont trouvé qu'il s'agissait d'un très bon chemin pour arriver à des solutions positives. A quand un CNA Roumain ?

## Formation de haut vol

Réintroduire l'aigle impérial en Espagne ? Excellente initiative. A condition que, à peine relâché en pleine nature, ce noble rapace ne s'électrocute pas sur un poteau électrique. A Madrid, des chercheurs dressent les aiglons à éviter les pylônes tueurs. Dès que les jeunes commencent à voler, on installe face à leur nid un faux poteau électrique. Chaque fois qu'un aiglou s'y pose, il reçoit une décharge inoffensive, mais suffisamment désagréable pour le dégoûter à jamais des pylônes et des câbles. Si l'apprentissage fonctionne, l'équipe du Centre supérieur d'investigation scientifique le reproduira en pleine nature. Des poteaux factices seront installés aux abords des nids (repérés grâce à un programme de marquage radio) pour former les nouvelles couvées.

*El Mundo*, Madrid

# Bibliographie

## Rapaces nicheurs de France

J.-M. Thiollay et V. Bretagnolle, Delachaux et Niestlé, 2003, 176 p., 32 euros.

Il s'agit de la première enquête exhaustive pour la conservation des rapaces diurnes de France. 1 631 naturalistes ont contribué à cette base de données, dont une quarantaine de rédacteurs. Indispensable à tous les gestionnaires de la faune et de nos milieux, cet atlas constitue désormais un document de référence indispensable : en tant que somme presque exhaustive des connaissances, il se présente comme étalon pour les observations futures. Ce livre très complet, qui saura aussi séduire les amateurs par sa clarté et ses illustrations somptueuses, représente donc une base nécessaire à la conservation des rapaces en France.



## Inventaire des oiseaux de France

P.-J. Dubois, P. Le Maréchal, P. Yésou ; Nathan. L'inventaire des oiseaux de France est la somme des connaissances effectuées depuis un siècle. C'est le premier ouvrage à fournir la liste complète et détaillée de toutes ces espèces et sous-espèces. Pour chacune d'elles, l'ouvrage fourmille d'informations sur les milieux naturels qu'elle habite, sur sa répartition, ses effectifs, les variations de sa distribution et de son abondance aux différentes périodes du cycle annuel. Il retrace également l'évolution de chaque population au fil du temps.



## Oiseaux et lignes électriques Bulletin du Comité national avifaune

Réalisation : LPO Mission Rapaces - 62 rue Bague, 75015 Paris - [rapaces@lpo.fr](mailto:rapaces@lpo.fr)  
Rédaction : Benjamin Kabouche (LPO), Richard Lejeune (EDF), Etienne Serres (RTE)  
Yvan Tariel (LPO) · Relecture : Elise Rousseau (LPO)

Ont participé au financement : RTE, EDF, FNE et les adhérents de la LPO

Création / composition : Emmanuel Caillet · Impression : Imprimerie 34 · LPO©2006